



**La ville du Vésinet (Yvelines) – 330 collaborateurs,  
recrute  
pour la Direction de la Police municipale**

**Un/Une Agent de Police municipale (H/F)  
Cadre d'emplois des Agents de Police municipale -  
Catégorie C**

*Par voie statutaire ou à défaut contractuelle*

La Direction de la Police municipale de la Ville du Vésinet (sur la ligne de RER A en direction de Saint Germain en Laye) est composée de 20 agents de police municipale et de 4 ASVP placés sous la responsabilité d'un Directeur de Police Municipale.

La Police Municipale, armée en pistolets semi-automatiques 9mm, est constituée de 4 brigades qui interviennent 24h/24, 7j/7, en 3X8 sur l'ensemble du territoire. Elle doit veiller à la mise en œuvre des missions qui relèvent de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

#### **Missions principales :**

- Mise en œuvre des missions de proximité en patrouilles véhiculées, pédestres ou en VTT :
  - ✓ Identifier, évaluer et proposer des actions pour résoudre les problématiques de sécurité
  - ✓ Assurer la surveillance du patrimoine communal
  - ✓ Prendre contact avec les différents acteurs locaux (commerçants, associations, population...)
  - ✓ Sécuriser les points écoles, surveillance des entrées et sorties de collèges et lycées
  - ✓ Intervenir sur les alarmes
  - ✓ Rendre compte de l'activité et des informations recueillies à la hiérarchie
- Constatation des infractions du champ de compétence des policiers municipaux :
  - ✓ Faire respecter les arrêtés de police du Maire
  - ✓ Constater les infractions à la loi pénale (contravention, délits, crimes)
  - ✓ Interpeller les individus dans le cadre du flagrant délit
  - ✓ Effectuer des contrôles routiers
- Dans le respect du code de déontologie, exécution des procédures, règles et consignes liées au bon fonctionnement de la direction.

#### **Profil :**

- ✓ Savoirs : Connaissance des pouvoirs de police du Maire, connaissance des lois et règlements, connaissance du territoire communal.
- ✓ Savoir-faire : Maîtrise de l'outil informatique, des différentes procédures et des écrits professionnels. Savoir analyser une situation. Savoir rendre compte. Savoir développer un réseau de partenaires. Savoir travailler en équipe. Savoir communiquer.
- ✓ Savoir-être : Maîtrise de soi, rigueur, impartialité, loyauté, disponibilité, sens du service public, discrétion, bonne condition physique.

**Particularité du poste :**

Planning en 3X8 selon les cycles suivants :

Cycle 1

- 2 matins : 6h/14h
- 2 après-midi : 14h/22h
- 1 nuit : 22h/6h
- 3 repos

Cycle 2

- 2 matins : 6h/14h
- 2 après-midi : 14h/22h
- 1 repos
- 1 nuit : 22h/6h
- 2 repos

**Conditions salariales :**

- ✓ Temps complet
- ✓ Permis B exigé
- ✓ Rémunération statutaire : IAT coeff. 8, 13ème mois, prime d'évaluation, indemnités travail de nuit, de dimanche et jour férié, rémunération du temps d'habillage et déshabillage, heures supplémentaires payées ou récupérées
- ✓ 25 Congés annuels
- ✓ 28 RTT ??
- ✓ CNAS
- ✓ Noël des enfants

Pour toutes questions, merci de contacter Madame Florence FRAICHE, par courriel à cette adresse : [f.fraiche@levesinet.fr](mailto:f.fraiche@levesinet.fr)

**Pour candidater :**

Adresser CV et lettre de motivation à

Monsieur le Maire

Mairie Le Vésinet

60 boulevard Carnot

78110 Le Vésinet

Ou

[recrutement@levesinet.fr](mailto:recrutement@levesinet.fr)